

G-TD-2

Consignes :

- répondre sur une feuille simple (PAS SUR LE CAHIER !)
- noter le numéro des réponses
- les réponses doivent être rédigées (sujet+verbe+complément)

« Ils sont jeunes, ils ont un bébé, ils habitent un deux pièces en HLM et rêvent d'une maison. Leurs finances sont ric-rac. Près de la gare, ça va être un peu cher pour eux. Ils cherchent plus loin, dégottent un terrain dans un lotissement. Le monsieur des Maisons Machin leur propose un pavillon clé en main. [...] Il est maire d'un village à une quinzaine de kilomètres d'une ville moyenne. Il reçoit la visite d'un lotisseur. Monsieur le Maire, je vous amène le géomètre, on va vous diviser le foncier en parcelles, on fait les tuyaux, eau, électricité, assainissement, et à vous les petites familles tranquilles. C'est toujours ça d'impôts locaux qui rentrent. Ainsi se fait la ville en France. Elle se couvre de lotissements. C'est la "marée pavillonnaire". Et elle n'a que des défauts : usage massif de la voiture, impossibilité de créer des transports collectifs, surendettement des ménages, absence d'équipements, goudronnage de milliers d'hectares de sols qui aggravent les crues des rivières. Massacre du paysage. »

S. Vincendon, *Libération*,
20 novembre 2010.

1/ Qui sont ces néo ruraux ?

2/ Pourquoi font-ils ce choix ?

3/ Comment expliquer l'accord des autorités villageoises ?

4/ Quels sont les aspects négatifs de la périurbanisation ?

5/ Quel lien établir entre urbanisation et mobilité ?

La population des six plus grandes stations de ski est multipliée par onze au plus fort des saisons touristiques (février, mars). Ces stations très équipées en remontées mécaniques constituent de véritables « usines à ski ». Toutes les stations, tournées vers le cœur du massif, atteignent les limites du parc. Le ski de randonnée, quant à lui, connaît un développement continu. Les stations de ski facilitent l'accès à des espaces plus naturels, généralement en zone centrale du parc.

La fréquentation estivale est nettement inférieure à celle de l'hiver, mais l'intérêt croissant pour la nature et le sport en plein air a dirigé vers la montagne bon nombre de vacanciers. Le parc de la Vanoise propose un cadre très attractif pour les randonneurs. Les communes-stations, soucieuses de rentabiliser les équipements d'hiver, ont entrepris ces dix dernières années de développer l'offre d'activités d'été : rafting, canoë-kayak, tennis, équitation, escalade, VTT, luge d'été, parapente, etc.

D'après <http://atlas.parcnationaux.org/vanoise>, 2012

6/ Quelles sont les activités du parc ?

La Vanoise, les touristes et la nature

Plaquette du Parc, 2011.

La réglementation du cœur du Parc

Le Parc national de la Vanoise, créé pour vous et pour les générations futures, ne peut être sauvegardé sans votre concours.

Il est impératif de :

-  Ne pas cueillir ou prélever fleurs, fruits, minéraux et fossiles.
-  Ne pas camper, ni bivouaquer. L'usage de tentes légères est autorisé autour de certains refuges en juillet et août, sous certaines conditions et moyennant redevance donnant accès aux commodités du refuge.
-  Ne pas amener de chien même tenu en laisse.
-  Ne pas troubler la tranquillité des lieux par des bruits, cris ou appareils sonores.
-  Ne pas allumer de feu.
-  Ne pas pratiquer de parapente, planeur ou autres sports aériens. Le survol à moins de 1000 m du sol est interdit sauf dans les zones et les conditions autorisées.
-  Ne pas pratiquer le vélo tout terrain ou autres cycles non motorisés. Quelques pistes néanmoins sont autorisées par arrêté du Directeur de l'établissement public du Parc national.
-  Ne pas circuler avec des véhicules motorisés en dehors des voies autorisées.
-  Ne pas détenir d'arme.
-  Rempporter vos débris, même lors de votre passage en refuge.

« Le Parc national de la Vanoise est une référence grâce à son expérience dans la protection de la nature et sa volonté de promouvoir un développement durable respectueux des traditions.

Ses différentes fonctions, il les assume au cœur d'une nature exceptionnelle où, de longue date, un tourisme très actif a pénétré ses deux vallées. C'est donc à une recherche permanente d'harmonie entre les exigences de préservation de la biodiversité et les besoins de l'activité économique que se livre le Parc national. »

J.-P. Giran, *Vanoise, Journal d'information de l'espace Parc*, n°14, hiver 2010.

7/ Lire les 2 docs : Pourquoi le parc est un espace de conflit ?